M. Allmand: L'enquête se poursuit et quand nous aurons suffisamment de preuves, nous les présenterons au procureur général du Québec.

LA RECHERCHE

LES ENTRETIENS AVEC LE PERSONNEL DE LA RECHERCHE MÉDICALE—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. A-t-il hier donné audience aux membres de la recherche médicale et, dans l'affirmative, quel a été l'objet de leurs instances et la réponse du ministre?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, j'étais hier à un enterrement à Kingston et n'ai pu donner audience aux délégués des centres de recherche.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, peut-être que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social... il y a tant de bruit de l'autre côté que je n'ai pas pu entendre la réponse du ministre des Travaux publics.

• (1430)

M. l'Orateur: L'honorable ministre a répondu qu'il avait assisté hier à des funérailles à Kingston et n'avait pu accorder d'audience.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse soit au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, soit au président du Conseil du Trésor. Ont-ils l'un ou l'autre reçu hier ou cette semaine des délégués des milieux de la recherche médicale et, si oui, quel a été l'objet de leurs instances et la réponse du ministre?

[Francais]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, j'ai rencontré des personnes hier. Nous avons discuté de la situation, et je les ai informées que je suis de l'avis du parti de l'opposition en essayant de restreindre les dépenses du gouvernement.

[Traduction]

DEMANDE DE RÉEXAMEN DE LA QUESTION DES CRÉDITS POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement devrait peut-être changer ses priorités à cet égard.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Grafftey: Comme la qualité de la recherche médicale au Canada influe directement sur les coûts et la qualité des services de santé et d'hygiène et comme, en raison des politiques de financement actuelles du gouvernement, bon nombre de scientifiques sont prêts à quitter le pays et beaucoup de projets ont été abandonnés, le ministre remettra-t-il à l'étude la politique de financement du gouvernement et donnera-t-il aux chercheurs canadiens de nouvelles raisons d'espérer bien méritées?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, nous avions accordé l'année précédente une augmentation très substantielle au Conseil de

Questions orales

recherches médicales. Malheureusement, cette année, vu la politique de restrictions du gouvernement, nous n'avons pas été en mesure de faire la même chose. Cependant, en aucun moment, les médecins qui m'ont fait des instances hier ne m'ont-ils dépeint une situation aussi noire que celle décrite par l'honorable député à la Chambre aujourd'hui.

[Traduction]

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LE BUDGET DU DIRECTEUR—LA QUESTION DE L'AFFECTATION DES CRÉDITS

M. John Roberts (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Comme le directeur de la Commission de lutte contre l'inflation a déclaré qu'il n'a besoin que d'au plus \$100,000 pour respecter son engagement budgétaire d'ici à la fin mars, et comme il est impossible de modifier du point de vue de la procédure les recommandations de la Chambre des communes prévoyant une somme beaucoup plus élevée, le ministre peut-il assurer à la Chambre que le montant en sus de \$100,000 sera confisqué et annulé au lieu d'être dépensé?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je puis assurer l'honorable député que l'argent qui a été voté ou le sera par la Chambre ne pourra pas être dépensé et retournera au Fonds du revenu consolidé du gouvernement, comme cela se fait dans tous les budgets. Au cours d'une année fiscale, nous déclarons à la Chambre qu'environ 2 p. 100 du budget n'est pas dépensé à la fin de l'année et retourne au Fonds du revenu consolidé, et ce principe s'appliquera pour l'administrateur comme pour tous les autres ministères.

[Traduction]

LES POSTES

DEMANDE DE CONSULTATION DES ÉDITEURS AVANT DE PROCÉDER À LA MAJORATION DU TARIF POSTAL

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes, s'il détient toujours ce portefeuille, et concerne la hausse de 400 p. 100 du tarif postal depuis le le janvier sur les périodiques canadiens expédiés à l'étranger, hausse qui contrevient aux indicateurs du programme anti-inflation du gouvernement et qui a été imposé sans consultation préalable avec les éditeurs canadiens. Le ministre des Postes peut-il commenter brièvement les critiques contenues dans le mémoire que lui ont soumis la Canadian Periodical Publishers Association et la Canadian Community Newspaper Association, et nous donner l'assurance que l'industrie sera consultée avant que le gouvernement ne majore le tarif applicable aux publications canadiennes?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, le député fait des affirmations qui ne sont pas tout à fait exactes. Dès 1971, afin de protéger l'industrie canadienne, nous avons obtenu que le gouvernement américain relève son tarif postal sur les publications qui nous proviennent des États-Unis. Nous l'avons fait pour protéger l'industrie canadienne et, en retour, nous nous sommes engagés à en faire autant au Canada. Dans mes dossiers,